

DES ORGANISATIONS AGRICOLES AUX RÉSEAUX SOCIAUX

OU QUAND LES TECHNOLOGIES BOUSCULENT LE SECTEUR

Les solidarités se sont exercées depuis la nuit des temps dans le monde rural, conduisant à une puissance collective que peu de professions ont été capables de mettre en œuvre et qui s'appuie sur cette capacité des agriculteurs "à faire en commun". Aujourd'hui, pourtant, la révolution numérique envahit le rural et redistribue les cartes des relations.

Jacques Mathé, ÉCONOMISTE



Des solidarités historiques

Réseauter, collaborer, s'entraider, partager, coordonner, comparer : autant de verbes qui expriment des relations entre personnes ou groupe de personnes et qui sont des habitudes historiques en agriculture. Sans tomber dans une vision idyllique d'une agriculture partageuse, harmonieuse dans ses relations, force est de constater que les solidarités se sont exercées depuis la

nuit des temps dans le monde rural. Pendant bien longtemps ces partages étaient une question de survie, un besoin de protection des individus grâce à la force du groupe. Puis ces partages ont permis d'améliorer les conditions

de vie des agriculteurs (18^{ème}, 19^{ème}, début 20^{ème} siècle) en associant les forces de travail et la mécanisation naissante. Les coopératives agricoles en ont été l'expression la plus remarquable, car plus de cent ans après leur création, elles sont encore présentes dans le paysage agricole. La mise en place de la 1^{ère} PAC a sacralisé en quelque sorte l'organisation collective de l'agriculture, à l'échelle des exploitations à travers les Gaec, forme



sociétaire d'exploitation en commun, spécifique à l'agriculture, ou les Cuma, forme sociétaire de copropriété et d'utilisation du matériel.

Une puissance collective

Ces coopérations ont servi aussi à l'organisation des filières agricoles, que ce soit pour valoriser les productions ou pour apporter les savoir-faire et compétences aux agriculteurs. L'INRA, les instituts techniques, les services de conseil aux exploitants, les contrôles laitiers sont aussi des réseaux destinés à améliorer la performance des fermes en partageant les moyens. Enfin, les agriculteurs ont mis en commun leurs forces de pression, leur pouvoir de lobbying avec des organismes professionnels ou syndicaux tels les chambres d'agriculture, les syndicats agricoles... Au total, une puissance collective que peu de professions ont été capables de mettre en œuvre et qui s'appuie sur cette capacité des agriculteurs "à faire en commun".

Une situation actuelle parfois déstabilisante

Pourtant, ces différents modes associatifs sont bousculés depuis quelques années. Les remises en cause viennent d'abord de l'intérieur du secteur agricole, avec des objectifs productifs plus divergents entre les agriculteurs. Ainsi, le consensus sur le sens du métier a éclaté, la vision de l'agriculture est moins commune et l'utilité de certaines structures est moins évidente. À ce constat s'ajoute un environnement socio-économique et technologique plus ouvert pour les agriculteurs. Il offre des opportunités à réaliser son métier avec

d'autres acteurs, d'autres collaborations, d'autres réseaux que ceux habituellement utilisés dans le métier. Cette situation est déstabilisante pour les organisations qui se sont arc-boutées sur les schémas du passé. Elle crée aussi des tensions voire des incompréhensions entre les acteurs.

La révolution numérique envahit le rural

Pourtant, on retient les incroyables opportunités de nouvelles alliances offertes par les évolutions technologiques. À l'échelle de la ferme, l'informatique embarquée, les systèmes d'information dans les élevages ou au champ appuient les agriculteurs dans la surveillance, le recueil d'informations et l'aide à la décision. Certains de ces services étaient apportés par les collaborations entre agriculteurs, ils sont aujourd'hui disponibles grâce à la technologie. Dans le domaine des relations et du transfert de compétences, les collaborations se situaient dans un espace géographique qui dépassait rarement le département ou les petites régions naturelles.

L'émergence des réseaux sociaux ouvre le champ des collaborations vers des espaces à l'échelle du pays, voire parfois à l'échelle planétaire.

Il n'y a qu'à voir les centaines de forums et de discussions entre agriculteurs français et québécois. Il faut observer aussi les milliers de vidéos sur youtube qui décrivent des phases de vie de la ferme avec souvent l'idée de partager des astuces, des technologies, des expériences. Bref, la révolution numérique envahit le rural, redistribue les cartes des relations, refonde

les réseaux d'agriculteurs en offrant une nouvelle autonomie au monde rural. Il faut dire que les agriculteurs sont des excellents réceptifs à la nouveauté technologique. Contrairement à d'autres professions plus attentistes voire conservatrices, le paysan a toujours considéré que la maîtrise d'un nouvel outil participait à son statut et à sa reconnaissance dans son village. Il n'y a qu'à voir l'appétence des agriculteurs pour les foires et salons notamment en mécanisation et technologies.

De nouveaux acteurs arrivent

L'autre aspect de la révolution numérique est l'arrivée dans le secteur agricole de nouveaux acteurs, soit comme producteurs en appuyant leur projet sur du tout technologique et numérique (fermes hors sol, verticales...), soit comme investisseurs à n'importe quel stade de la filière. Le plus étonnant est de voir, en moins de deux ans, l'émergence de centaines de start up qui offrent des services, des outils, des analyses aux agriculteurs ou aux acteurs des filières. On parle de Big data, ces énormes bases de données qui permettent d'appuyer les prises de décision, de nouveaux outils de communication, de pilotage à distance des troupeaux, de suivi des cultures...

➡ **Soyons cependant attentifs** à ce que cette (ré)évolution portée par une recherche de l'autonomie décisionnelle des agriculteurs ne soit pas une entrave à l'exercice des solidarités dans le monde rural.